## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## **SEANCE DU LUNDI 2 MARS 2020**

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie ce lundi 02 Mars à 18h30, sous la présidence de Jean-François CARON, Maire

Etait absente excusée et avait donné procuration : Emilie RINCHEVAL

Etaient absents : Patricia COCQUEEL, Fabienne BOURY, Freddy LELEU, Nicolas OBAL

Après avoir désigné Francis MARÉCHAL, Secrétaire de Séance, et approuvé le compte-rendu de la séance du 2 Décembre 2019, l'Assemblée passe à l'examen des différentes affaires portées à l'ordre du jour.

## Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Prend acte** des décisions prises par délégation dans le cadre de l'Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :
  - DEC 26/2019: Location de la salle polyvalente de la Médiathèque Augmentation du tarif
  - DEC 27/2019 : Location de salles augmentation des tarifs
  - DEC 28/2019: Location de la Halle Salengro Augmentation du tarif
  - DEC 29/2019: Augmentation des tarifs des concessions au cimetière communal, des concessions de cavurnes, des cases de columbarium et de la dispersion des cendres
  - DEC 30/2019 : Augmentation des loyers des bâtiments communaux
  - DEC 31/2019 : Marché de services relatif à la prestation d'assurance pour les besoins de la ville
  - DEC 01/2020 : Ligne de Trésorerie interactive
  - DEC 02/2020: Réalisation d'un emprunt à la Banque Postale pour un montant de 400 000,00 Euros, destiné à financer des opérations de rénovation d'éclairage public
- **Approuve** le compte de gestion exercice 2019 du trésorier de Lens-Municipale pour le budget principal Commune

- **Approuve** le compte de gestion exercice 2019 du trésorier de Lens-Liévin pour le budget annexe Lotissement Faidherbe
- **Approuve** le compte de gestion exercice 2019 du trésorier de Lens Municipale pour le budget annexe Production Photovoltaïque

Monsieur le Maire sort de la salle durant l'approbation du compte administratif. Christine STIEVENARD prend la Présidence de l'assemblée

- Approuve le compte administratif exercice 2019 du budget principal Commune
- **Approuve** le compte administratif exercice 2019 du budget annexe Lotissement Faidherbe
- Approuve le compte administratif exercice 2019 du budget annexe production photovoltaïque

Retour de Monsieur le Maire dans la salle

- **Décide** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 du budget principal Commune
- **Décide** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 du budget annexe Lotissement Faidherbe
- **Décide** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 du budget annexe production photovoltaïque
- **Approuve** le bilan de la politique foncière 2019
- **Approuve** le bilan des actions de formation des élus financées par la commune pour l'année 2019
- **Approuve** le rapport du Maire sur l'emploi de la Dotation de Solidarité Urbaine au titre de l'exercice 2019
- Vote du Débat d'Orientation Budgétaire 2020 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire
- **Décide** l'adhésion à l'association Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire
- **Approuve** le contenu du programme pour la demande de subvention REEAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents) auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour les 5 actions de l'Atelier Parents-Enfants
- **Décide** de payer à l'association « Œuvre du Livre du Liévinois » une subvention de 25,00 Euros par enfant lossois fréquentant les Lycées Léo Lagrange de Bully-les-Mines et Henri Darras de Liévin (section enseignement général)
- Accepte de signer la Charte d'Alliance de la Fabrique des Transitions
- Accepte les modifications apportées au tableau des effectifs du fait de la nécessité de créer un poste de Rédacteur, un poste de Rédacteur principal de 2ème classe, un poste de Rédacteur Principal de 1ère classe, 2 postes d'adjoint technique de 2ème classe, un poste d'adjoint technique, un poste d'adjoint administratif

- **Décide** le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à accroissement saisonnier d'activité
- **Décide** de vendre le logement 164, Rue Supervielle à Loos-en-Gohelle
- **Décide** de vendre le logement 166, Rue Supervielle à Loos-en-Gohelle
- **Décide** de vendre le logement 168, Rue Supervielle à Loos-en-Gohelle
- **Décide** de vendre le logement 170, Rue Supervielle
- **Décide** de vendre les logements 164, 166, 168 et 170 Rue Supervielle en lot si une offre est faite en ce sens, avec une négociation envisageable
- **Décide** de vendre le logement 9 Rue Ferrer
- **Décide** de vendre le logement 11 Rue Ferrer
- **Accepte** la constitution d'une servitude de passage d'une canalisation communautaire d'eau potable au droit des parcelles AH 466 et AH 467
- **Décide** l'acquisition puis l'incorporation dans le domaine privé puis public communal de la parcelle cadastrée AB n° 568 du lotissement « Résidence Chemin des Carrières » par Presti Immo
- Informations et questions diverses

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Loos-en-Gohelle, le 3 mars 2020

Jean-François CARON, Maire de Loos-en-Gohelle